

La voix des autres

Bulletin d'information du groupe **Valeurs et gouvernance**

Annecy-le-Vieux



N° 1 juin 2009

Le Perchoir



Qui sommes-nous ?

Mars 2008, élections municipales, la liste *Valeurs et gouvernance* rassemble près de 22 % des suffrages, ce qui la situe comme 1ère force d'opposition au sein du nouveau conseil municipal sorti des urnes.

Un an après, nous souhaitons faire résonner la force de nos idées, le son de nos projets, dans cette lettre dite : « La voix des autres ».

« La voix des autres » par opposition à « La voix de son maître » qui ne résume que trop bien la gouvernance actuelle à Annecy-le-Vieux. Notre maire « VSD » (Vendredi-Samedi-Dimanche) gère la commune à distance, de manière virtuelle, ne prêchant que la continuité et la gestion sans ambition, bâillonnant toute velléité de propositions et d'initiatives personnelles, y compris au sein de sa propre équipe. Nous, nous souhaitons une ville plus solidaire, éco-responsable, plus ambitieuse, portée par de réels projets collectifs. Nous vous invitons à découvrir l'autre vision de la politique menée à Annecy-Le-Vieux.

Cette feuille se veut l'écho des autres idées, des autres projets, portés par d'autres personnes dont la politique (la chose publique) n'est pas le métier mais la passion.

Nous, nous habitons à Annecy-Le-Vieux, nous fondons notre famille à Annecy-Le-Vieux, nous élevons nos enfants à Annecy-Le-Vieux, nous travaillons à Annecy-Le-Vieux, nous vieillissons à Annecy-Le-Vieux, bref nous vivons à Annecy-Le-Vieux.

« La voix des autres » se veut être le porte-voix de tous ceux qui veulent engager Annecy-Le-Vieux sur une autre voie politique, plus participative, plus démocratique, plus proche et solidaire.

ÉDITO

De la méthode, tout d'abord

Dire ce que l'on veut faire et faire ce que l'on a dit. Ce sont nos valeurs. C'est notre ligne de conduite.

Voici donc notre premier bulletin d'information papier ; sachez que nous publions aussi régulièrement des articles sur notre Blog : www.gouvernanceancilevienne.com. Les fonds nécessaires ont été réunis, exclusivement grâce à des dons. Merci aux donateurs.

Quelle est notre ambition ? Susciter le débat. En amont des décisions. Car à bien y regarder, l'information diffusée ne parle que des actions réalisées. En des termes dithyrambiques, il va de soi.

Notre approche est autre : vous faire partager les débats qui animent le conseil municipal. Nous ne pourrions être exhaustifs car nous n'avons pas hélas tous les dossiers, opposition oblige ! Mais il y a matière, vous le verrez au fil du temps. Exemple ? Le Plan Local d'Urbanisme, appelé de façon quelque peu barbare PLU. Quelle ville voulez-vous pour demain ? C'est l'objet de ce plan en cours d'élaboration, qui parle de foncier, logements, voies de circulation, équipements,

Lors de la dernière réunion publique, obligatoire depuis une loi-cadre de 2000, le Maire s'est borné à présenter les décisions déjà actées par le conseil municipal. Quelques concitoyen(e) s présent(e) s dans la salle n'ont pas manqué toutefois d'élargir le débat : bravo ! Par exemple : Quid des équipements publics accompagnant l'urbanisation sur les bords du Fier ?

Une enquête publique, obligatoire, sera diligentée : exprimez-vous. Sur tous les sujets, notre groupe *Valeurs et gouvernance* s'évertue à partager ses idées avec l'ensemble du conseil municipal, quand la majorité daigne nous entendre. C'est cela une opposition moderne et constructive.

Ainsi, par exemple, notre idée d'écoquartier, jugée incongrue il y a un an, a fait son chemin semble-t-il. Si comme nous le souhaitons, un tel projet voit le jour à Annecy-le-Vieux, vous pourrez comparer l'ambition de notre municipalité avec celle d'Annecy. Comparer, c'est plus efficace que de se laisser bercer par quelque auto satisfecit.

Comme vous le voyez, cette gouvernance que nous appelons de nos vœux ne peut se faire sans vous. Pour notre part, nous n'avons ni dogme, ni a priori, mais juste soif de démocratie.

À très bientôt.

JJ PASQUIER

Directeur de publication : Jean-Jacques PASQUIER - Dépôt légal à parution 3 000 exemplaires - ISSN en cours - Imprimerie Gutenberg 7 avenue du Pont de Tasset 74960 Meythet

M.B.

www.gouvernanceancilevienne.com

Nos élus sur le terrain



Marie-Claude MISCIOSCIA



Jean-Jacques PASQUIER



Eric SERVEL

Depuis le 1er Conseil Municipal nous utilisons le seul droit de question à Monsieur le Maire qui nous est donné : « Question orale posée par écrit » 3 jours francs avant le Conseil Municipal. Le jour de l'envoi, le jour de la séance ne comptent pas !

Ce n'est pas facile de tenir les délais. Nous recevons le dossier du Conseil le samedi matin, passons notre week-end à l'étudier et élaborons nos questions le dimanche soir pour les déposer en mairie le lundi matin. Nous pensons qu'il faut être présent et lancer le débat sans arrêt. Voici ci-dessous un condensé de ces questions qui ont été l'objet de réponses écrites parfois éloquentes. À vous de juger ! L'intégralité de ces questions/réponses se trouve sur notre blog : <http://www.gouvernanceancilevienne.com>

Tarifs municipaux : demande d'application d'un barème au quotient familial pour tous les tarifs municipaux

Réponse : « Il est navrant de penser... Nous avons mis en place une aide à travers un tarif adapté... Il faut comparer ce qui est comparable... ». Bref, pas question de quotient familial pour les tarifs restauration et garderie pour l'année 2008/2009.

Impôts locaux : demande d'abattement pour les handicapés comme peuvent le faire les collectivités territoriales

R : « Étude par les services... Première ville de France à avoir financé l'audit accessibilité... Parcours de santé... ». Cette disposition sera finalement appliquée sur l'imposition 2009 à condition que les destinataires remplissent un formulaire avec justificatifs et l'envoient au service des impôts.

Logements sociaux : nous voudrions savoir le nombre exact de logements cumulés construits pour les années...

R : « La ville d'ALV mène une politique active en vue de la production de logements sociaux, mesurable dans le temps... Les principes de mixité sont recherchés... Voir tableau joint ». Le tableau en question manque de lisibilité.

Enjeux financiers de la C2A : demande d'une présentation par une personne compétente

R : « La question trouvera une réponse dans les séances de formation qui vont être organisées à l'attention des conseillers municipaux ». On attend toujours !

Financement du passage à niveau : les sommes engagées par la municipalité sont considérables... la finalisation des suppressions de passages nécessite la passation de conventions de financement avec les partenaires... Quelles demandes ont été faites ?

R : « Pas de possibilité de profiter de la nouvelle procédure d'aide de l'état suite au récent drame. Non classé préoccupant, voie nouvelle... Réseau Ferré de France à titre exceptionnel donne une petite participation... Coût pour la commune : 2 055 000 €... »

Conséquences de la crise financière sur les paiements d'intérêts liés à la dette... Des emprunts ont été passés avec Dexia, société réputée pour ses prêts toxiques... Rassurez-vous !

R : « ALV est à l'abri, elle a contracté des emprunts qui figurent uniquement

dans les deux catégories « classiques ». Vous pouvez vous engager calme et serein dans la période des fêtes... »

Thermographie aérienne : dans un souci de développement durable pourrions-nous fournir à nos concitoyens des outils d'aide à la décision ?

R : « Dans la continuité du PLU... Nous serons amenés à élaborer un agenda 21 et une étude viendra peut-être... Mais nous avons déjà fait beaucoup : achat d'un véhicule... toilettes sèches sur le parcours handicapés... achat d'un vélo électrique ». Il faudrait peut-être passer à la vitesse supérieure à l'heure du Grenelle de l'Environnement et de la visite du ministre...

Parking Vignères-Pommaries : quel sera l'impact du coût de ce parking pour 2009 ? Quelles mesures envisagez-vous de prendre pour atténuer ces charges surtout en période de crise ?

R : « Le coût précis et complet est donc bien de 5 229 521€. Ce nouvel équipement répond aux exigences de développement durable. Pour 2009... Variation négative... Condamner les sous-sols 2 et 3... La polémique est purement politique... Avec l'A41 nous donnons un temps d'avance à ALV. Cette réalisation a été fondée sur l'anticipation des besoins et des contraintes futures... ». D'autres priorités au niveau des transports auraient été souhaitables !

Insuffisances des informations : pour préparer un débat d'orientation budgétaire éclairé et responsable. Manque d'orientations proposées pour aider nos concitoyens à faire face à la crise, où sont les mesures ?

R : « Je vous invite à vous reporter aux documents... et à la réunion du 26 janvier... Un effort sera fait pour une subvention d'équilibre au CCAS, l'Espace Emploi de la commune... Des actions de communication pour le RSA... ». Quand on parle de doubler les subventions aux associations d'aide à la personne on passe de 500 à 1 000 euros, pas vraiment de quoi faire face à la crise... et dans le même temps on augmente les tarifs de restauration scolaire de 4 % !

Budget : celui-ci nous est présenté par nature, il est difficile de savoir à quoi correspondent certaines dépenses. Demande de présentation par fonction. Ce n'est pas une question de forme, l'équilibre de notre budget nous préoccupe...

R : « Le législateur a laissé libre choix... ALV a choisi... Toutefois le législateur a prévu... Dans les annexes... Vous référer à la rubrique des annexes... Dans la présentation visuelle... ». Merci de faciliter notre tâche !

Acquisitions foncières : nous sommes favorables à la politique d'acquisitions foncières lorsque des opportunités se présentent. Notre budget primitif ne nous laisse pas une grande marge de manœuvres. Faute d'Établissement Public Foncier, nous pourrions faire appel au fond d'Action Foncière de la C2A. *Réponses techniques...*

Les questions posées au dernier conseil concernent les antennes relais, l'aide aux travaux aménagement durable et l'application du quotient familial (lequel cette fois est institué mais calculé de façon curieuse !) à suivre sur notre blog...

Impôts et solidarité

« Je n'ai pas été élu pour augmenter les impôts » répète Nicolas Sarkozy.
 « Les impôts à Annecy-Le-Vieux vont augmenter de 3,8 % * » annonce Bernard Accoyer, approuvé par l'ensemble de sa majorité municipale (5 non et 2 abstentions de la part de l'opposition lors du vote du budget au conseil municipal du 6 mars)**.

Cette équipe municipale, élue sur un programme de non- augmentation des impôts (et fidèle en cela à la classe sociale qu'elle représente et qu'elle sert) change subitement d'avis. Pourquoi ? Un besoin impérieux de solidarité se serait-il fait sentir ? Notre maire voudrait-il se donner les moyens de soutenir nos concitoyens dans la difficulté ? Pourquoi cette augmentation ???

Une aide plus large aux associations, une baisse des prix de la cantine ou des activités extra-scolaires pour ceux qui en ont besoin, un projet culturel ? (en fait la reprise du programme de *Valeurs et gouvernance*). Ne rêvez pas. Même si l'une de nos propositions, la tarification des activités péri-scolaires au quotient familial a été reprise, elle n'est pas synonyme de baisse pour les familles car mal appliquée.

Alors ? Les associations ? Non, leurs subventions ont été divisées par 2, on recherche un financement extérieur, départemental ou national (ALV est-elle une commune si défavorisée qu'il faille recourir à ce type de démarche ?). Un bel aménagement, mettant en valeur notre patrimoine naturel, le lac ? Pas du tout : le projet concernant le Petit Port (qui faisait consensus) a été réduit drastiquement ***. Un projet ambitieux, capable de fédérer les ancileviens ? Vous vous rapprochez...

Une construction bien située, proche des services et des commerces, là où vivent de nombreux ancileviens ? Vous brûlez... c'est ça, vous avez trouvé : le parking Vignières, désespérément vide depuis son ouverture et qui pèse du poids de ses 5 millions d'euro sur le budget municipal !

F. B.

*suivant les modes de calcul, cette augmentation peut approcher les 10 % dans certains cas.
 **les 3 élus de Valeurs et gouvernance et les 2 de Vie et qualité ancilevienne ont voté non.
 ***passant de 2,8 à 1,5 millions.



La Cantine autrement

Depuis quelques semaines, des parents d'élèves d'Annecy-le-Vieux réfléchissent à une autre approche de la restauration scolaire et, pour ce faire ont créé un collectif d'usagers. Las des repas servis en barquettes plastiques, indignés du non-sens écologique que représente une cuisine à 100 km (Isère), ils se mobilisent pour faire entrer le « bio » dans les cantines scolaires d'Annecy-le-Vieux.

Au-delà de la sécurité alimentaire, la mise en place d'une cantine où l'on peut « manger autrement » s'inscrit dans une dynamique éco-citoyenne et de développement durable, en répondant à des enjeux essentiels.

En effet, les repas doivent véhiculer une certaine richesse culturelle au sein de l'école. À quoi bon réaliser une « semaine du goût », si le reste de l'année la nourriture demeure sans relief ? De plus, enseigner la valeur de l'aliment ou le travail nécessaire à sa production, sont autant d'enjeux éducatifs essentiels car l'élève d'aujourd'hui est l'acteur majeur de demain.

Cette restauration collective d'un autre type doit montrer l'exemple en étant en adéquation avec les objectifs politiques tels que l'aménagement du territoire et le développement durable. Cependant, la production locale n'incluant pas toujours le respect de l'environnement, il semble donc essentiel de soutenir les producteurs qui adoptent une attitude exemplaire.

La cantine scolaire doit cesser d'être considérée comme une parenthèse purement comptable et déconnectée du reste des objectifs de l'école et de la société.

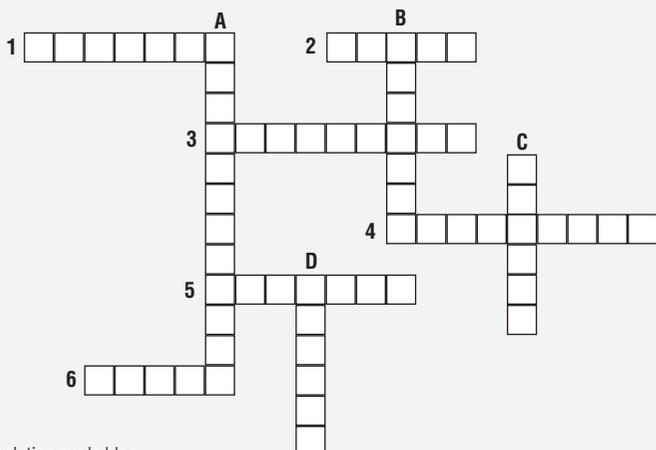
La « cantine autrement » ne peut être une réalisation enthousiasmante que si on la considère dans sa globalité : éducation, santé, culture, économie et environnement. Cela implique donc l'association de tous : élus, parents, personnel non-enseignant et enseignant, élèves, producteurs, transformateurs et commerçants.

Pour l'instant, la Municipalité d'Annecy-le-Vieux est attentiste sur le sujet, se cachant derrière des a priori de surcoûts financiers supposés. De nombreuses régions comme Midi Pyrénées, des départements comme l'Isère et même une commune comme Annecy ont déjà fait le pas. Tout est possible si le volontarisme politique est présent.

M. B.

Mots croisés

- 1 - Les ancileviens en ont un tout neuf dont ils ne savent que faire
 - 2 - En plastique elle contemple la nouvelle zone bleue
 - 3 - Ce qu'on ne fait pas souvent dans l'Espace qui porte son nom à Annecy-le-Vieux
 - 4 - Romancier français du XIXe siècle, un domaine porte son nom à Annecy-le-Vieux, il aurait pu devenir domaine public...
 - 5 - La maison qui porte ce nom, achetée depuis plus d'un an par la municipalité est restée vide. Y a-t-il un projet ? Les ancileviens seront-ils consultés ?
 - 6 - Zone qui a fait son apparition autour de la MJC
- A** - Musicien français, il a séjourné à plusieurs reprises dans une belle maison qui abrite les services techniques.
B - Ceux qui l'aiment vont à Bonlieu, au Rabelais ou ailleurs
C - Aucune salle obscure pour lui à Annecy-le-Vieux
D - Ils vont augmenter à Annecy-le-Vieux contrairement aux engagements de l'équipe municipale en place



solution sur le blog

L'agglomération au cœur de notre vie

Depuis 8 ans maintenant, grand nombre des missions de service public local qui vous intéressent relèvent de notre agglomération d'Annecy, appelée C2A. Mettons de côté les querelles de clocher. Le nôtre est magnifique. Certes. D'aucuns l'ont cependant par trop clamé.

Nos activités font fi des limites communales et nos mentalités doivent suivre. L'agglomération est le cœur des politiques de proximité qui vous concernent : politique de la ville, développement économique, déplacements urbains. Selon un principe de reversement par solidarité aux communes, elle nous apporte plus de 40% de nos recettes fiscales. Mais ce sont aussi des services concrets.

En matière d'environnement, elle distribue par exemple une eau de qualité pour un coût au plus bas. Cela semble anodin, mais c'est crucial. La C2A gère et entretient les équipements culturels, comme le théâtre de Bonlieu (plus fort taux de fréquentation ramené par habitant d'Annecy-le-Vieux) ; les équipements sportifs, avec en 2009, 1,2 million pour la rénovation du gymnase d'Evires par exemple. C'est notre agglomération qui a en charge le service aux personnes âgées, qui nécessite des investissements importants.

De cette C2A notre municipalité parle peu, sinon pour fustiger une soit disant « pompe à impôts ». Ce n'est pas notre vision. La C2A doit faire des choix financiers cruciaux pour ce mandat, dans un contexte économi-

que et fiscal délicat. Nous sommes en droit d'attendre plus d'implication de notre municipalité. Son action doit dépasser le lobbying d'intérêt et ne pas seulement rapporter charges et prestige d'un éventuel centre des congrès sur notre commune. Écoutez. Forgez votre point de vue.

J.J.P



Courrier des lecteurs

TOTAL, les marchands d'essence et les porteurs de handicap

Total, l'une des rares sociétés du CAC 40 à être bénéficiaire, annonce des profits historiques : 14 milliards d'euro.

Total, comme les autres distributeurs d'essence, a supprimé massivement des emplois. Les emplois de ceux qui autrefois remplissaient le réservoir de votre voiture. Dorénavant, le client paye et travaille (comme dans les grandes surfaces etc... Ça s'appelle le progrès !) Mais comment remplir son réservoir sans quitter son fauteuil ? Comment tu fais, toi ? Eh bien, c'est assez compliqué : sortir le fauteuil de la voiture que j'ai garée un peu éloignée de la pompe pour laisser assez d'espace) faire le tour, récupérer le pistolet (souvent accroché trop haut et donc il faut ruser) et, après le remplissage, le remettre en place (pas très facile, il est plus haut que la tête), puis aller payer, et en revenant, espérer qu'aucune voiture ne se soit garée à côté de moi. Sinon, je ne peux ni rentrer dans la voiture, ni ranger le fauteuil et je n'ai plus qu'à attendre.

Bon, je fais, mais je paierais volontiers un ou deux euros de plus pour avoir le service à la pompe.

J.P.

Courrier des lecteurs

Place publique

Le promeneur ancilevien n'a pas manqué de se réjouir en voyant, voilà déjà 1 an, éclore dans un des quartiers les plus urbains de notre ville, un bel espace de loisir et de promenade : La Place Publique...

Cet aménagement est complété, il est vrai par un magnifique parking souterrain de trois niveaux. Hélas, depuis un an, ce parking reste vide et même la Tribune de Genève n'a pas hésité à s'en faire l'écho.

J.J. Pasquier, élu de l'opposition de gauche (avec MC. Miscioscia et E. Serval), s'est étonné de cette désaffectation lors d'un des derniers conseil municipal. Bernard Accoyer a vivement répliqué que ce projet s'inscrivait dans la durée, dans le cadre d'un pôle d'échange avec la SIBRA, alimenté encore par les prochaines constructions d'habitations... Soit... Mais ce superbe parking vide devient un sujet de plaisanterie (plaisanterie ? seulement si on oublie son coût à l'heure où l'augmentation des impôts locaux a été votée). Plaisanterie donc pour les ancileviens, alors l'amour-propre de nos édiles souffre ! Que faire pour remplir enfin le parking ? C'est simple, entraver le stationnement partout autour... Il suffisait d'y penser ! Poste, Grande surface, MJC : Zone bleue !

FG

Bulletin de soutien

Bulletin de soutien à retourner à

«Voix des autres » *Valeurs et Gouvernance* ALV - BP 20442 - 74944 - Annecy-le-Vieux Cedex

NOM Prénom :

Adresse :

Courriel :

Je verse une cotisation de soutien à la publication :

10 euros 20 euros 30 euros plus de 30 euros

Chèques établis à l'ordre de *Valeurs et Gouvernance*

Aucune subvention ne soutient ce journal. Si, comme nous, vous pensez qu'une information plurielle est indispensable à Annecy-Le-Vieux comme ailleurs, encouragez-nous. Sans votre soutien financier, même minime, le numéro 2 ne pourra pas voir le jour... Ce numéro est disponible en téléchargement sur notre site : www.gouvernanceancilevienne.com »